

3. EXPERTISE 3 : POLITIQUE DE LA VILLE

3.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

La politique de la ville constitue un enjeu essentiel pour la Région wallonne.

Les villes ont un rôle crucial à jouer dans le cadre du redéploiement économique de la Région en tant que bassins d'innovation, d'emploi ainsi qu'en raison du capital social et culturel qui les caractérisent. C'est également en ville que se cristallisent un certain nombre de problèmes que traverse notre société : insécurité, précarité, désindustrialisation, montée des extrémismes etc.

C'est pour répondre à ces deux grands défis que s'est mise en place à partir des années 1980 ce qu'il est convenu d'appeler « la politique de la ville », dans la plupart des pays européens. Différentes initiatives visent aujourd'hui à favoriser le partage de ces expériences à travers la mise en réseau des villes et Régions qui les ont portées.

La participation de la Région wallonne, au travers de la CPDT, à ces réseaux d'échanges européens sur les questions urbaines, est l'occasion :

- de réfléchir à la mise en place d'une politique de la ville en Région wallonne ;
- de faire remonter les connaissances, les expériences du niveau local et d'identifier les pratiques innovantes ;
- de mettre en place un dispositif de veille relatif à la politique européenne en matière de ville durable et de développement urbain (fonds structurels, travaux du Parlement Européen, notes de travail etc.) ;
- de favoriser la concertation entre les différents acteurs institutionnels, et en particulier entre les acteurs locaux et régionaux de la politique de la ville.

3.2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.2.1. Organisation et animation des plateformes ville

Une deuxième séance de la plate-forme ville a eu lieu le 20 novembre 2008 et a porté sur la thématique de la mixité sociale. Préalablement à la réunion, un travail de diagnostic a été réalisé. Un questionnaire a été envoyé aux villes et ce de manière à orienter le débat. Une première partie de la réunion était consacrée à la présentation par Maarten Loopmans (*Erasmus Hogeschool* de Bruxelles) de la question de la mixité sociale en Flandre, son concept et ses nuances dans le temps. Durant la seconde partie, la parole a été donnée aux villes. Elles ont eu l'occasion de revenir sur leur approche de la mixité sociale et sur la transposition du concept à la réalité du terrain.

Une troisième séance de la plateforme a été organisée à Mouscron le 5 mars 2009. Cette plateforme était axée sur les inégalités environnementales. Dans le même esprit que les plateformes précédentes, un diagnostic a été réalisé de manière à rédiger un questionnaire d'orientation des débats. En première partie, la parole a été donnée à Guillaume Faburel de l'Université Paris XII. Il a expliqué à l'assemblée la méthodologie employée et les principaux résultats de l'étude : « Les inégalités environnementales : enjeux, évaluations et perspectives. Le cas de l'Ile-de-France ». Lors de la seconde partie, les villes, notamment Mouscron, ont eu l'occasion de revenir sur les principales nuisances environnementales présentes sur leur territoire et sur leur politique d'offres en espaces verts. L'après-midi était consacrée à une visite de terrain organisée par la ville de Mouscron, dans le cadre de la problématique du jour.

Des notes de recherche reprenant les travaux préparatoires et les résultats des discussions de ces deux séances sont en préparation.

3.2.2. Poursuite de l'analyse des dispositions prises dans les pays voisins en matière de politique de la ville

La poursuite de l'analyse a été centrée sur la Région de Bruxelles-Capitale et sur l'Allemagne. Une note de recherche présentant les dispositifs bruxellois est en préparation. Le cas de l'Allemagne doit encore être poursuivi.

3.2.3. Suivi des politiques européennes en matière de politique de la ville

3.2.3.1. Forum des villes et Rencontre annuelle Urbact

L'équipe de recherche de la politique de la ville s'est rendu à Montpellier du 30 novembre au 3 décembre 2008. La France, en charge de la présidence de l'Union européenne, y organisait la rencontre annuelle Urbact et un Forum des villes européennes.

La rencontre annuelle Urbact était surtout l'occasion de présenter les *thematic networks* et les *working groups* consolidés depuis juin 2008. Malheureusement aucun résultat n'était présentés, le colloque se résumant à une description des tâches à mener et des thèmes abordés.

Le Forum des villes consistait essentiellement à présenter aux acteurs européens de la ville (techniciens, membres de l'administration, universitaires, politiques...) un compte rendu de la réunion des ministres européens en charge du développement urbain qui s'est tenue à Marseille les 24, 25 et 26 novembre 2008. Cette réunion informelle a conduit à un consortium européen pour que les pays membres mènent une approche intégrée en matière de développement urbain durable et solidaire.

3.2.3.2. Initiatives concourant à la mise en œuvre de la Charte de Leipzig en Région wallonne

A la demande de l'administration, dans le cadre des travaux que mène le Groupe de travail "Développement territorial" de la Grande Région, il nous a été demandé de présenter succinctement les initiatives concourant à la mise en œuvre de la Charte de Leipzig en Région wallonne. L'objectif n'était pas de tendre à un inventaire exhaustif, mais de présenter des exemples significatifs ou innovants, qui puissent servir à la constitution à terme d'un guide de bonnes pratiques. Le document est en voie de finalisation.

3.2.3.3. Urban Audit

A la demande de l'administration, l'équipe s'est penchée sur l'Audit urbain européen. Une note de recherche est en voie de finalisation. Après un rappel des principes de l'Audit Urbain européen, cette note s'applique à pointer un certain nombre de faiblesses inhérentes à cet outil servant la politique communautaire européenne. Le rapport s'efforce de montrer, à partir de l'exemple des villes wallonnes, les risques de stigmatisation fortuite ou partisane de certains chiffres (criminalité, emploi) lorsque les remarques méthodologiques ne sont pas suffisamment explicitées.

3.2.4. Working paper sur les modalités de mise en place d'une politique de la ville en Région wallonne

Dans cette première phase de recherche, nous nous sommes essentiellement penchés sur le volet - diagnostic. La majeure partie du temps a été consacrée à la recherche, l'inventaire et la récolte de données exploitables statistiquement en vue d'identifier les zones d'actions de la politique de la ville en RW.

Dans ce cadre, nous avons nous avons creusé les méthodes d'élaboration de dispositifs existant qui, souvent, ont abouti à la définition d'un territoire d'action pour, au final, sélectionner une méthode d'analyse. Ensuite, nous avons réfléchi à l'échelle territoriale d'action la plus adéquate. Et enfin, sur base de l'inventaire réalisé et de rencontres de témoins privilégiés, nous nous sommes positionnés quant aux choix des catégories d'indicateurs les plus pertinents.

Sur base des premières statistiques récoltées, un premier travail de cartographie a été réalisé et ce de manière à vérifier la qualité des données une fois spatialisées. Des calculs de corrélations de variables ont également été réalisés. Des confrontations de terrain ont été organisées (notamment à Mouscron).

3.2.5. Alimentation ponctuelle du flux RSS de la politique de la ville

Le flux RSS a été alimenté à plusieurs reprises durant cette première partie de subvention. Pour rappel, ce flux a été mis en place sur le site de la CPDT afin de communiquer toutes informations intéressantes relatives à la politique de la ville.

3.2.6. Analyse rétrospective des projets Interreg III sous l'angle du développement territorial et urbain

Selon le programme de mise en œuvre 2008-2009, une expertise sur les projets Interreg III (2000-2006) est prévue. L'objectif est d'analyser les dimensions territoriales et urbaines des 283 projets impliquant un ou plusieurs partenaires wallons. Les résultats de cette analyse serviront à dégager des éléments intéressants pour le développement territorial de la Région wallonne. Ils permettront également d'alimenter la réflexion menée dans le cadre de l'expertise sur la politique de la ville.

Une enquête est actuellement en cours en vue de recueillir toutes les informations utiles en vue de mener à bien cette analyse.

3.2.7. Page web propre à la politique de la ville

Les pages web propres à l'expertise politique de la ville ont été mises à jour, notamment celle relative aux plateformes villes.

3.3. PRINCIPAUX RESULTATS

Les principaux résultats relatifs à l'expertise sont repris en annexe.

L'annexe 1 reprend les PV des réunions des plateformes ville du 20 novembre 2008 et du 5 mars 2009.

L'annexe 2 aborde une première ébauche de l'analyse des dispositifs allemands en matière de politique de la ville. Le cas de Bruxelles n'est pas abordé, une note de recherche complète est en préparation.

L'annexe 3 reprend un compte-rendu du Forum des villes organisé en décembre 2008 à Montpellier et l'article d'Etienne Castiau relatif à l'Urban Audit. Le document abordant les initiatives concourant à la mise en œuvre de la Charte de Leipzig en RW est en voie de finalisation et n'est donc pas repris.

L'annexe 4 aborde la méthodologie et les premiers résultats du travail sur les modalités de mise en place d'une politique de la ville en Région wallonne.

L'annexe 5 reprend l'état d'avancement relatif à l'analyse rétrospective des projets Interreg III sous l'angle du développement territorial et urbain